



N° D'IMPRIMÉ CV60678423

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE VOLONTAIRE D'UN VÉHICULE AUTOMOBILE



EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

TYPE DE CONTRÔLE VOLONTAIRE		DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL	
Contrôle volontaire total		15/10/2026	26011251	
FONCTIONS CONTRÔLÉES		DÉFAILLANCES CONSTATÉES		
Ensemble des points visés par l'annexe 1 de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié.		Défaillances majeures : (Soumis à contre-visite en cas de contrôle réglementaire) 1.1.13.a.2. GARNITURES OU PLAQUETTES DE FREINS : Usure excessive (marque minimale atteinte) ARD, ARG Défaillances mineures : 4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant AVG, AVD		
IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE				
N° D'AGRÈMENT : S033C324				
RAISON SOCIALE : SARL AUTO BILAN BANLIEUE SUD				
COORDONNÉES : 1 CHEMIN DE LA GRANGE 33650 MARTILLAC Tél : 0556726262				
IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR				
N° D'AGRÈMENT : 093F1408				
SIGNATURE :				
IDENTIFICATION DU VÉHICULE				
Immatriculation et pays		Date d'immatriculation	Date de 1 ^{ère} mise en circulation	
GP-949-VC (F)		26/06/2023	26/06/2023	
Marque		Désignation commerciale		
VOLVO		XC40		
N° dans la série du type (VIN)		Catégorie internationale	Genre	
YV1XZBBV1R2208215		M1	VP	
Type/CNIT		Énergie		
M10VLVPUU69281		EE		
Document(s) présenté(s) Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice				
KILOMÉTRAGE RELEVÉ				
95496				
MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES				
		AVANT	ARRIERE	
	G	D	G	D
Ripage (-8 à +8 m/km) :		+2.2 m/km		
Dissymétrie suspension (≤ 30%) :		2 %		7 %
Forces verticales :		1068 daN		762 daN
Frein de service				
Forces de freinage :		344 daN	355 daN	220 daN
Déséquilibre (<20%) :		4 %		2 %
Forces de freinage (efficacité) :		344 daN	355 daN	220 daN
Taux d'efficacité global (≥58 %) :		62 %		
Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) : 26 %				
Émissions à l'échappement				
CO ralenti (≤0.3 %) : 0 % CO ralenti accéléré (≤0.2 %) : 0 % Lambda (0.97 à 1.03) : 1.006				
Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :		-0.7 %		-0.8 %
Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) :		-0.7 %		-3.8 %



INFORMATIONS IMPORTANTES AU VERSO